

**Parc Scientifique et Industriel - Chemin des Montboucons -  
Acquisition d'une partie de la propriété BONNEFOY**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Dans le cadre de la mise en place d'une réserve foncière affectée au Parc Scientifique et Industriel, des négociations ont été engagées avec l'Indivision BONNEFOY, propriétaire de la parcelle sise chemin des Montboucons, cadastrée section HS n° 9.

Après établissement du document d'arpentage, la Ville de Besançon acquiert une surface de 93 a 30.

Un accord amiable a été trouvé sur la base de 10 F le mètre carré, soit un montant total de 93 300 F.

La dépense de 93 300 F, plus les frais d'acte, sera imputée au chapitre 908.0.210.91004.30100.

Conformément à la Loi de Finances n° 82.1126 du 29 décembre 1982, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'acquisition d'une partie de la propriété BONNEFOY aux conditions définies ci-dessus,
- autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.